

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 83-0293/PRE /MI portant approbation du Cahier des charges et du Règlement des Eaux .

n° 83-0293/PRE /MI

Ministère
Ministère de l'industrie et du développement industriel

Date de publication
22 février 1983

Numéro JO
n° 2 du 31/03/1983

Date du numéro
31 mars 1983

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU les lois constitutionnelles n°s LR/77-001 et 77-002 du 27 juin 1977

VU l'ordonnance n°LR/77-008 du 30 juin 1977

VU le décret n°82 -041/PREdu 05 juin 1982, portant nomination des membres du Gouvernement

VU la loi n°27/AN/83/1ère L du 03/02/1983 portant création de l'Office national des Eaux de Djibouti

VU le décret n°83-015/PR/MI du 23 février 1983, portant statuts de l'Office national des Eaux de Djibouti. LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1er février 1983.

TEXTE INTÉGRAL

ARRÊTE

Article 1er

Est approuvé le cahier des Charges de l'Office national des Eaux de Djibouti, ainsi que son annexe « Règlement des Eaux », annexé au présent arrêté.